

023

UMA

**Outils pour faciliter  
votre travail : la check-list  
des facilitateurs**

**Les architectes,  
dernier rempart contre  
les inondations**



FABRIZIO TENGATTINI  
PRESIDENT@UWA.BE



GAËTAN DOQUIRE  
DIRECTION@UWA.BE

# ÉDITORIAL

## SOYONS UNE FÉDÉRATION CONSTRUCTIVE ET POSITIVE

Et si la solution n'était pas dans la confrontation ? Si nous nous parlions ? Si nous faisons l'effort de comprendre l'autre ? Autant ces questions nous paraissent naturelles dans bien des situations, autant nous pouvons avoir du mal à les appliquer en contexte professionnel.

Une attitude ouverte et bienveillante, c'est ce que l'UWA a décidé d'adopter. Ce qui ne l'empêche pas de frapper du poing sur la table quand le besoin s'en fait sentir.

La principale mission de l'UWA est, sans aucun doute, de servir les intérêts de la profession et de tenter, au jour le jour, de simplifier le travail des architectes.

Vous y êtes confrontés régulièrement, une des difficultés de votre travail réside dans les relations à entretenir avec les différentes administrations et leurs diverses composantes. Quand deux mondes, deux modes de travail s'affrontent, il n'y a pas de secret : ceci fait des étincelles.

A l'UWA, nous avons décidé de voir les choses autrement, de ne pas rentrer en affrontement avec ceux que nous devons considérer comme des partenaires et non comme des censeurs. Nous avons choisi de

leur parler. Nous avons entamé une grande tournée auprès de toutes celles et de tous ceux qui rendent des avis sur les demandes de permis au sens large.

Nous avons rencontré la Direction générale de l'Agence wallonne du Patrimoine, nous rencontrerons dans les jours qui viennent l'ensemble des Fonctionnaires délégués, la Direction générale d'Ores, la direction du Département de la Nature et des Forêts, la liste est longue.

Nous les rencontrerons pour écouter leurs problèmes, leur parler, pour les comprendre, pour leur expliquer notre réalité, pour tenter de nous faire confiance mutuellement et pour construire des solutions fonctionnelles ensemble. Sans fausse naïveté, mais sans agressivité.

Par contre, nous nous mobilisons fermement contre l'insoutenable réforme des droits d'auteurs. Nous dénonçons cette proposition non concertée. Nous unissons nos forces à celles de nos associations partenaires bruxelloise et néerlandophone. Ce texte ne passera pas. Nous irons en tout cas au combat.

Nous terminerons cet éditorial en vous souhaitant de jolies fêtes de Noël et de fin d'année, à vous et à toutes celles et ceux que vous aimez.



### REJOIGNEZ-NOUS SUR L'APPLICATION SLACK !

Un nouvel outil pour mieux communiquer avec vous : rejoignez-nous sur la plateforme d'échanges Slack !

Vous serez informé en temps réel – ou presque ! – des dernières nouveautés du secteur. Vous pourrez interagir avec nous mais aussi entre vous (dans la discussion, via messages privés ou appels).

Vous pourrez filtrer les informations et définir les notifications selon vos besoins.

La plateforme permet également de télécharger nos outils (lire en pages 4, 5 et 6) ou de revoir nos webinaires. Afin d'être les plus efficaces possibles, nous avons créé différents canaux (formation, environnement, numérique,...). Vous pouvez vous inscrire à chacun d'entre eux, ou uniquement à ceux qui vous intéressent.

Plus de 200 architectes nous ont déjà rejoints ! A bientôt, sur Slack !



© Blow Architectes

## Blow Architectes, un «nouveau souffle à Charleroi»

**Dix ans après sa création, le bureau carolo construit tant des maisons privées que de grands ensembles de logements sociaux. Un grand écart assumé qui permet de varier les projets et de laisser s'exprimer la créativité.**

### Grégory Moreau, comment est né Blow Architectes ?

Il y a 10 ans, j'ai recroisé Nicolas France, avec qui j'ai fait mes études. Il travaillait à Bruxelles, moi à Liège. On avait tous les deux envie de revenir sur Charleroi. On s'est installé dans un grenier, et on a lancé le bureau. Blow vient de souffle, pour nouveau souffle à Charleroi. Les projets sont arrivés, privés, publics. Aujourd'hui, nous sommes 5 architectes et architectes d'intérieur et, malgré quelques projets de grande envergure, notre core business reste l'habitation unifamiliale.

### En parallèle, vous faites des concours...

Oui. Le premier concours gagné est l'agrandissement de l'Athénée Jourdan, à Fleurus, en association avec le bureau Zigzag, de Tournai. Le deuxième est d'une toute autre échelle puisqu'il s'agit de la construction du siège social de la Sambrienne et de 160 logements ! Pour ce concours, on s'est associé au bureau Lan Architecture, de Paris. On est en train de finaliser le dossier de mise en concurrence. Entre ce dossier, qui représente près de 45 millions d'euros, et nos projets habituels, on peut dire qu'on fait le grand écart !

### Pourquoi varier autant ?

Les concours nous permettent d'être plus créatifs. Ils nous donnent de la visibilité, ils représentent l'image qu'on veut montrer de notre bureau. Dans les projets privés, on est parfois muselés par des clients plus frileux à laisser libre cours à la créativité. On doit faire plus de compromis, respecter leurs besoins et leurs envies. Mais imaginer, construire et voir son projet réalisé pour des personnes avec lesquelles on a pu échanger et partager un processus créatif est une facette du métier toute aussi intéressante.

A l'avenir, on aimerait se diriger vers des projets d'ensembles de logements de moyenne envergure. C'est une échelle qui permet de rester indépendants, sans être obligé de s'associer comme l'imposent souvent les concours.

### Au bureau, comment travaillez-vous ?

Quand on lance un projet, on discute et on échange beaucoup. Les projets se construisent avec la volonté de faire de l'architecture intégrée et de qualité, sans prendre de raccourci. Pour chaque projet, on part d'une feuille blanche, on n'est jamais dans la répétition. Si deux sites peuvent présenter des similitudes, ils ne sont jamais exactement les mêmes.

Dans tous nos projets, épurer et simplifier est très important. On affine, pour arriver à l'essentiel, ce qui n'empêche pas des détails très recherchés.

Nous partons également du principe qu'on peut toujours faire mieux. Par exemple, pour rester dans des budgets serrés, on trouve des solutions pour réduire la surface et rationaliser sans perdre en qualité spatiale et sensation d'espace. La microarchitecture, le design de mobilier, le rapport avec l'extérieur sont autant de réflexions pour arriver à des solutions intéressantes. C'est ainsi qu'on arrive à un projet abouti, réfléchi dans ses moindres détails.



Perspective sur la tour D depuis la rue du Fort (Association momentanée : LAN / BLOW / BASE / PIRNAY / POLYTECH - Image réalisée par LAN) - © Blow Architectes

# Outils pour faciliter votre travail : la check-list des facilitateurs

Depuis plusieurs années, la Cellule facilitateurs de l'UWA planche sur la conception de nouveaux outils de manière à faciliter votre travail et à améliorer son efficacité.



Ces outils sont disponibles gratuitement sur notre site internet [www.uwa.be](http://www.uwa.be), sur l'application Slack ou par mail à l'adresse [facilitateurs@uwa.be](mailto:facilitateurs@uwa.be)

Petit tour d'horizon des outils disponibles et à venir...

## CLAUSES SOCIALES

- Une check-list des étapes importantes à suivre pour l'intégration d'une clause sociale au sein de votre cahier des charges
- Un document explicatif pour la prescription des clauses sociales au sein du CCTB
- La FAQ

▼ Contact :  
[clausessociales@uwa.be](mailto:clausessociales@uwa.be)

## ENVIRONNEMENT

Les facilitateurs Environnement suivent de près les normes qui concernent leur secteur. Ils ont conçu des outils vous permettant de respecter ces obligations.

### DÉCHETS

- 1 feuille de route vous permettant de vous assurer, tout au long d'un projet, du bon respect par les différents intervenants, des recommandations utiles et obligations concernant la prévention et la gestion des déchets sur chantier

### CERTIBEAU

Deux outils d'aide spécifiquement adaptés aux architectes ont été créés pour vous permettre de vous assurer que les obligations contenues dans le Code de l'eau sont respectées sur les chantiers que vous êtes amenés à concevoir et à suivre.

- 1 feuille de route déterminant tout au long de la mission d'architecture les étapes durant lesquelles vous devez être attentif au respect des obligations du Code de l'Eau, en ce compris celles liées au CertIBEau
- 1 grille de vérification ayant pour but d'anticiper le passage du certificateur agréé, et de reprendre – sous forme de check-list à cocher par les constructeurs – les installations devant être vérifiées avant toute prise de rendez-vous.

▼ Contact :  
[environnement@uwa.be](mailto:environnement@uwa.be) ou 0475 88 49 10  
ou 0475 88 49 11 (le mardi de 9 h à 12 h)



## PEB

L'équipe des facilitateurs PEB (UWA, CERA et Objectif Zéro) ont mené différentes actions ces dernières années. Le marché a été reconduit pour la 7<sup>e</sup> année consécutive. L'occasion de proposer aux différents professionnels de la construction de nombreux outils d'information et de conseil permettant la compréhension et la mise en œuvre de la réglementation.

Cette nouvelle année de marché marque également la création de nouveaux outils :

### FAQ

Une nouvelle mise à jour de ce document utile vous est proposée. Elle reprend :

- L'adaptation de certains points existant à l'évolution de la méthode et en fonction de vos retours auprès des facilitateurs PEB lors des formations et permanences
- De nouvelles questions et points réglementaires en fonction de l'évolution de la réglementation et des nouvelles exigences

### QUESTIONS/RÉPONSES SÉMINAIRE

- Une FAQ dédiée et concernant uniquement les questions pertinentes posées lors de l'édition webinaire du séminaire PEB



### A VENIR :

- Un questionnaire nous permettant de connaître vos besoins en termes d'informations et de formations
- Une nouvelle édition du séminaire PEB en 2023

▼ Contact : via le formulaire en ligne : <https://energie.wallonie.be> → Professionnels de la construction et de l'immobilier → Performance énergétique des bâtiments → Posez vos questions relatives à la PEB

Ou en appelant le 071 960 330  
(du lundi au mercredi de 9 h à 12 h)

### CCTB

- Le Cahier des Charges Type lui-même
- L'application d'aide à la rédaction de cahiers spéciaux des charges VitruV
- La FAQ CCTB
- Les release notes documentant les évolutions du CCTB lors de chaque mise à jour
- Deux formations d'initiation au CCTB et à l'application VitruV

▼ Tous ces outils sont consultables et téléchargeables sur le site portail des bâtiments : <https://batiments.wallonie.be/home.html>  
Contact : [infoCCTB.ap@CCTB.zendesk.com](mailto:infoCCTB.ap@CCTB.zendesk.com)



## NUMÉRIQUE

Les facilitatrices Numérique ont mis en place plusieurs types d'outils se rapportant à différentes thématiques.

### MARKETING DIGITAL

- 4 webinaires à (re)visionner : marketing digital, référencement, site internet, communication efficace
- 1 check-list «Comment se positionner sur les réseaux sociaux en tant qu'architecte» et 1 fascicule d'exemples de publications
- 1 fiche récapitulative des éléments à intégrer sur votre site internet
- 1 formulaire de consentement de diffusion d'image ou de contenu dans le cadre de la gestion d'un projet
- 1 fiche d'aide pour l'analyse de ses statistiques et améliorer son référencement. Elle explique en détail l'utilisation des différentes applications recommandées et présentées lors des webinaires

### GESTION ADMINISTRATIVE

- 2 webinaires à (re)visionner portant sur des exemples de logiciels dédiés à l'encodage des prestations, le calcul de votre rentabilité et la facturation + des fiches comparatives de ces logiciels
- Des fiches récapitulatives des logiciels de gestion administrative disponibles sur le marché afin d'aller plus loin dans l'encodage de vos prestations et l'analyse financière de votre bureau. Ce comparatif vous permettra de prendre connaissance des différences et possibilités techniques de chacun.
- 1 webinaire à (re)visionner sur une application vous permettant d'encoder les annexes de votre demande de permis d'urbanisme en quelques secondes
- 1 webinaire à (re)visionner sur l'importance de l'archivage de vos dossiers : comment et pourquoi ? L'UWA a collaboré avec l'Association Francophone des Archivistes de Belgique afin d'établir un tableau de gestion des archives des bureaux d'architecture.
- 1 affiche clarifiant les méthodes d'archivage, à partager avec vos collaborateurs
- 1 outil permettant de suivre l'évolution des coûts des matériaux et vous aider à remettre prix en tenant compte de la volatilité du marché
- 1 tableau de gestion des prestations, permettant à vos collaborateurs d'encoder les heures prestées au fur et à mesure, et d'avoir un aperçu de vos marges financières grâce à une vision claire des entrées et des sorties (modèle Excel).

### CHANTIER

- 4 webinaires de présentation et démonstrations de logiciels de gestion de chantier à (re)visionner. L'occasion de découvrir une méthode de travail permettant de vous faire gagner du temps pour le suivi et la rédaction de vos PV de chantier. Ces outils facilitent également votre quotidien en stockant vos documents et en vous y garantissant un accès à tout moment, même hors connexion.
- Des fiches récapitulatives des logiciels de gestion de chantier disponibles sur le marché permettant de faciliter la rédaction des PV de chantier. Ce comparatif vous permet de prendre connaissance des différences et possibilités techniques de chacun.

### A VENIR

- Des fiches récapitulatives des logiciels permettant de combiner la gestion des cahiers des charges et des métrés, résumant leurs avantages et aspects techniques
- 1 cahier des charges type pour la réalisation de votre site internet

▼ Contact :  
**numerique@uwa.be** ou  
0472 84 56 41



## Un service juridique à l'UWA, ça vous dit ?

**Régulièrement, vous nous posez des questions auxquelles nous n'avons pas les réponses. Petit à petit, l'idée a germé. Et si nous mettions en place un service juridique? Avant de concrétiser le projet, nous souhaitons étudier sa nécessité et sa viabilité avec vous.**

Comment mettre fin anticipativement à ma mission d'architecture? Puis-je faire de la publicité? Que faire en cas de complication avec les intervenants sur chantier? En quoi consiste la mission du certificateur CertIBEau? Vous nous sollicitez souvent. Sur ces questions, et sur d'autres aspects juridiques. Malheureusement, nous ne pouvons pas vous répondre... Et pour cause: il n'y a pas de service juridique à l'UWA!

Face au flux de messages qui abondent, nous avons décidé de faire le point. Et si nous le créions, ce service juridique? Les besoins sont là, c'est évident. Vous recherchez un accompagnement dans la réalisation de

vos démarches et obligations, dont vous ignorez souvent – à juste titre! – les tenants et aboutissants.

Quelles seraient les missions de ce service ?

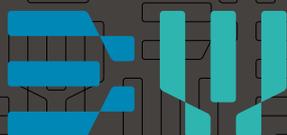
- Assurer une veille législative et réglementaire générale
- Proposer des fiches de vulgarisation résumant les nouvelles législations et obligations
- Travailler de concert avec les assurances professionnelles pour proposer des documents-types en veillant aux intérêts de l'auteur de projet
- Proposer un helpdesk par mail pour répondre aux questions juridiques ponctuelles
- Vous orienter rapidement et de manière personnalisée vers des organismes ou contacts compétents

Intéressé ou non, répondez à notre sondage sur [www.uwa.be](http://www.uwa.be)! Vous nous aiderez à développer un projet qui répond au mieux à vos besoins!



**cstc.be**  
Recherche • Développe • Informe

devient



# Buildwise

votre partenaire au quotidien et guide inspirant pour demain.

- Avis techniques
- Formations et publications
- Outils de calcul et applications pratiques
- Aide à l'innovation



Découvrez plus sur  
[buildwise.be](http://buildwise.be)



## «Les architectes doivent être les derniers remparts contre les inondations»

**Même si Willy Borsus, Ministre wallon en charge de l'aménagement du territoire, nous précisait encore récemment que «le rôle des architectes est très important» dans la gestion post inondation, pour l'UWA, pas question qu'ils supportent seuls toutes les responsabilités.**

Comment reconstruire après les inondations ? L'UWA plaide pour une approche intégrée et des pistes réalistes et concrètes tenant compte de la pratique quotidienne des architectes. Elle demande surtout une réflexion intégrée en amont.

Après la circulaire wallonne publiée le 23 décembre 2021 relative à la constructibilité en zone inondable et les référentiels dédiés au même sujet pour l'un et à la gestion à la source des eaux pluviales pour l'autre, le Commissariat à la reconstruction vient d'éditer son «Bilan de la gestion post-inondations et continuité de la reconstruction».

Si l'Union Wallonne des Architectes tient à saluer le travail colossal de compilation, d'enquête et d'analyse réalisé, elle reste sur sa faim devant un certain manque de cohérence et surtout d'articulation entre les mesures proposées.

L'UWA est consciente du risque de nouvelles inondations à court et à moyen terme. Elle réclame un positionnement fort de la Région. «Nous sommes convaincus que nous ne reconstruirons plus comme avant, indique Fabrizio Tengattini, Président de l'UWA. Néanmoins, nous sommes réalistes: les techniques de construction ne vont pas radicalement changer du jour au lendemain. La solution passera par une approche intégrée. Une perspective d'avenir, une gestion globale, une étude approfondie des bassins versant ou des barrages,... Voilà ce que nous attendons. Les pistes amorcées doivent être greffées à notre pratique quotidienne et ne doivent pas rester dans un cadre théorique. Nous souhaitons que la Wallonie prenne ses responsabilités en la matière et qu'elle puisse rendre concrètes ces tendances. Les architectes doivent être les derniers remparts contre les inondations»

Interpellé sur la question, Willy Borsus, Ministre wallon en charge de l'Aménagement du territoire, n'a



pas manqué de se montrer rassurant. «Le rôle des architectes est très important. En tenant compte des dimensions temporelles et économiques, on doit pouvoir tenir compte des possibilités techniques à mettre en œuvre pour diminuer les risques pour nos concitoyens.» Il a évoqué la définition des zones où l'on peut bâtir ou éviter de le faire, la manière de construire dans un endroit où on considère que le risque de débordement ou de ruissellement est acceptable, le choix de l'implantation des bâtiments et leur configuration pour permettre l'écoulement des eaux, ou encore le choix des matériaux et leur perméabilité.

«Je suis fréquemment en contact avec des architectes, ajoute Willy Borsus. Je constate beaucoup d'expertise, de volonté de répondre à ces défis et à ces enjeux. Ensemble, en se basant sur les conditions décrétales et règlementaires, sur les référentiels et en dialogue avec nos services et les services communaux, nous pouvons répondre à ces enjeux importants. Nous devons être attentifs à ces évolutions et à préserver nos concitoyens des risques, en préservant les zones non artificialisées et en favorisant la création de bassins de rétention, avec notre intelligence collective de passionnés d'aménagement du territoire, comme le sont les architectes».

«D'accord avec ceci, conclut Fabrizio Tengattini. Mais à condition qu'une démarche globale soit mise en place en amont sinon tout ceci n'aura pas l'effet désiré.»

## 150 jeunes face aux Maisons de l'Urbanisme

**La Maison Régionale de l'Architecture et de l'Urbanisme a participé au 9<sup>e</sup> Rassemblement des Conseils communaux de Jeunes, le 1<sup>er</sup> octobre, à Fosses-la-Ville.**

Cent-cinquante adolescents issus de 19 Conseils communaux de Jeunes se sont réunis dans le but de participer à une journée sur le thème de l'environnement et des sports, le 1<sup>er</sup> octobre, au lac de Bambois. Au programme : ateliers de réflexion, débats et activités sportives favorisant la coopération.

L'occasion pour l'ensemble des Maisons de l'Urbanisme, parmi lesquelles la MRAU, de proposer aux jeunes une animation WALCRAFT (contraction de Wallonie et du jeu de construction Minecraft) correspondant à des thématiques proposées par le SPW Territoire Logement Patrimoine Energie (TLPE) : la centralité/la densification/l'étalement urbain, la mobilité et les inondations (en relation avec l'artificialisation, l'imperméabilisation et la bétonisation des sols). L'objectif de l'animation : comprendre les contraintes et les nuances des enjeux de l'aménagement du territoire.

«Viens découvrir nos annonces immobilières, choisir et débattre de ton futur cadre de vie!», annonçaient les MU. Les participants ont donc commencé par choisir, chacun, une annonce immobilière en fonction de sa localisation parmi la dizaine proposée et l'ont implantée sur une carte. Puis ils ont débattu des raisons de leur choix et ont réfléchi collectivement à l'aménagement du territoire. En fonction des axes routiers, services, collectivités, zones naturelles, transports en commun,... Leur choix serait-il le même après discussion ?

Cette animation leur a permis d'enrichir leur réflexion et leur donnera, peut-être, l'envie de mettre en place des projets visant à améliorer le territoire de leur commune, à leur échelle.



# Economie circulaire : quelle place dans les projets d'architecture ?



Nous avons organisé un colloque le 1<sup>er</sup> décembre, pour évoquer les liens entre architecture et économie circulaire. Différents intervenants ont apporté leur éclairage: le CSTC, Greenwin, Inter-Environnement. Des auteurs de projets ont également participé, témoignant de leurs expériences concrètes. Mais sur le terrain, il existe d'autres acteurs. A l'image de Circonflexe, un service qui se donne pour mission d'accompagner les acteurs de la construction à s'inscrire dans une démarche circulaire. Rencontre avec Lionel Delatte, architecte, et Jérôme Collette, conseiller PEB, cofondateurs de la société.

## D'où vient Circonflexe ?

Circonflexe est née de constatations. Dans les projets de rénovation, on jette beaucoup de matériaux qualitatifs qui pourraient être réutilisés. Et à l'inverse, quand on rénove, on peine à trouver un choix/panel de matériaux de réemploi correctement renseignés dans les annonces ou dont les annonces sont complètes et bien renseignées.

Nous remarquons également que, s'il y a une sensibilisation à l'économie de l'énergie de consommation des bâtiments, notamment via l'isolation, il n'y a rien sur l'énergie dépensée pour fabriquer ces matériaux! Autrement dit, on a tendance à emballer le bâtiment avec du pétrole pour économiser du pétrole. C'est une ineptie!

## Que proposez-vous ?

Il manquait un acteur au niveau de la prolongation de vie des matériaux, la recherche de matériaux

qualitatifs et la manière de les intégrer dans un chantier. Nous avons développé un outil digital visant à répertorier les matériaux sur site. Nous avons également créé une solution digitale permettant de mettre en relation l'offre et la demande. Car si, d'un côté, il y avait des stocks de matériaux existants, et de l'autre des personnes intéressées, l'information ne circulait pas.

## L'économie circulaire, c'est une solution d'avenir, selon vous ?

Il y a plusieurs solutions qui favorisent la circularité: le réemploi sur site, la réutilisation pour une autre fonction sur le site, la revente. Ce sont là des destinations moins impactantes au niveau environnemental que les filières de recyclage traditionnel. Nous essayons de convaincre les différents acteurs de la construction d'utiliser ces alternatives plutôt que les conteneurs.

Aujourd'hui, quand on construit, il faut penser à la déconstruction, en mettant en œuvre des bâtiments plus facilement démontables. Ce n'est pas parce que le bâtiment est en fin de vie que ses matériaux doivent l'être. Il faut développer d'autres techniques de mises en œuvre, penser à la réversibilité des bâtiments.

Plus globalement, il est nécessaire de changer le paradigme de la construction, contraindre le matériau pour qu'il entre dans la conception. Actuellement, on arrive avec une baie et on cherche un matériau qui rentre dedans. Pour que le réemploi devienne plus courant, il faut faire de la conception inversée, réaliser un projet sur base de la disponibilité de matériaux existants. Et ce, d'autant qu'on va vers une raréfaction des matériaux, la courbe ne s'inversera pas...

Favoriser l'économie circulaire permet également de développer une filière économique et de nouveaux emplois. Le savoir-faire local, les matériaux restent en circulation, on fait circuler la matière dans une économie locale. Cela permet de ne pas dépendre de matériaux qui viennent d'ailleurs et dont on n'a pas le contrôle en termes de qualité, de production et d'approvisionnement.

# FORMATIONS

## LES PROCHAINES FORMATIONS DE L'UWA

- ▼ **Référentiel pour les constructions et aménagements en zone inondable**  
**27 janvier** (de 9h30 à 12h) - Liège  
22,50 € membre UWA ou 25 € non membre UWA
- ▼ **La gestion du temps au quotidien**  
**23 et 30 janvier (de 9 h à 13 h)**  
295 €
- ▼ **L'architecte et le droit**  
**2 février (de 9 h 30 à 12 h 30)** à Esneux  
95 € membre UWA ou 125 € non membres UWA
- ▼ **Prévention incendie des petites unités**  
**6 février** (de 9 h à 17 h)  
295 € ou 7 chèques formation
- ▼ **Marchés publics**  
**7 février** (de 9 h à 17 h) : Les bases essentielles du processus d'attribution d'un marché  
295 € ou 7 chèques formation + 85 €  
**14 février** (de 9 h à 17 h) : Niveau 1 – Approfondissez et renforcez vos connaissances tout en domptant les pièges de la réglementation des marchés publics  
295 € ou 7 chèques formation + 85 €  
Les deux formations : 525 € ou 14 chèques formations + 145 €
- ▼ **Certificateur PEB de bâtiments publics**  
**9 et 16 février** (de 9 h à 17 h 30) + examen le 9 mars  
420 € ou 19 chèques formation  
\*Demande d'accès à la formation à envoyer préalablement au SPW
- ▼ **Exigences et principes des constructions Qzen et/ou constructions passives : comprendre les différences et les similitudes entre ces concepts**  
**7 mars** (de 9 h à 17 h)  
295 € ou 7 chèques formation
- ▼ **Utilisation du Cahier des charges type Bâtiments (CCTB2022) et de l'application VitruV**  
**14 mars** (de 9 h à 17 h)  
295 € ou 7 chèques formation
- ▼ **Responsable PEB**  
**A partir du 16 mars** (7 jours + examen) – de 9 h à 17 h – Présentiel  
1025 € ou 54 chèques formation  
\*Demande d'accès à la formation à envoyer préalablement au SPW
- ▼ **Les pathologies dans le bâtiment : la fissure et l'amiante**  
**3 avril** (de 9 h à 12 h) : Amiante – 145 €  
**3 avril** (de 13 h à 17 h) : Fissure – 165 € ou 4 chèques formation + 45 €  
Les deux formations : 295 € ou 85 € + 7 chèques formation
- ▼ **Stratégie d'un bureau : des clés indispensables pour la rentabilité, le développement et le bien-être**  
**6, 7, 20 et 21 avril** (de 9 h à 17 h)  
985 € ou 28 chèques formation + 145 €
- ▼ **Initiation au web-marketing : comment obtenir rapidement de nouveaux clients ?**  
**16 mai** (de 9 h à 17 h)  
295 € ou 7 chèques formation + 85 €
- ▼ **Bâtir en bois – Construction et conception**  
**19, 26 mai et 2 juin** (de 9 h à 17 h)  
755 ou 21 chèques formation + 125 €
- ▼ **Contrôle de chantier : théorie et pratique**  
**15 et 22 mai** (de 9 h à 17 h)  
525 € ou 14 chèques formation + 105 €
- ▼ **Les systèmes PEB**  
**8 juin** (de 9 à 17 h)  
295 € ou 7 chèques formation + 85 €
- ▼ **Le cadre Agile Scrum pour tous les acteurs du secteur de la construction – Scrum4construction**  
**15 et 16 juin** (de 9h à 17h)  
695 €

▼ Tous les prix sont t vac

## FORMATION « INHOUSE »

Des formations répondant à vos besoins, au sein de votre bureau ? Nous organisons des formations « InHouse ». Contactez-nous pour en savoir plus !



Formation InHouse à l'Atelier Linea



Nos formations sont organisées dans les locaux du bâtiment G2 (rue Saucin 70 – 5032 Les Isnes) ou du Cluster Eco-construction (avenue d'Ecolys 7 – 5020 Suarlée)  
Infos et inscriptions : [www.uwa.be](http://www.uwa.be) – [formation@uwa.be](mailto:formation@uwa.be) – 081 72 84 24

N'hésitez pas à adhérer à l'UWA ! Les membres cotisants ont droit à des réductions sur certaines formations, webinaires, conférences... Plus d'infos sur [www.uwa.be](http://www.uwa.be)

L'UWA est un opérateur certifié QFOR, attestant de la qualité de ses services. Nos formations sont agréées dans le dispositif de chèques-formations de la Wallonie, ce qui nous permet de vous proposer nos formations au meilleur prix. Pour rappel, un chèque formation vous revient à 15€.

## Informez bien vos clients et demandez aujourd'hui le guide des primes pour l'isolation des bâtiments résidentiels

Pour inciter à effectuer des rénovations plus économes en énergie, le gouvernement offre un large éventail de mesures d'aide. Ne pas en profiter serait un véritable péché. En effet, outre les économies sur votre facture d'énergie, la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, le confort supplémentaire et la valeur ajoutée apportée à votre logement, grâce au soutien financier des pouvoirs publics, votre investissement dans des mesures de rénovation énergétiquement efficaces sera rentabilisé encore plus rapidement.

Dans **ce guide des primes**, nous énumérons tout ce qui concerne les primes d'isolation en 2022 afin que vous puissiez informer correctement votre client et nous expliquons comment vous pouvez atteindre les valeurs d'isolation pour 2050 avec Recticel Insulation.

Demandez immédiatement votre guide avec un aperçu pratique de toutes les primes à l'isolation.

Via [www.guidedesprimes.be](http://www.guidedesprimes.be) vous pouvez demander le guide avec plus d'infos sur les primes à l'isolation dans la Région wallonne et dans la Région de Bruxelles-Capitale.

